

BREVET EN GESTION POSITIVE DES CONFLITS AVEC LES JEUNES (5-17 ANS)

Cette formation est reconnue par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Les participant.e.s seront formé.e.s à accompagner des groupes de jeunes dans une perspective d'éducation à la gestion positive des conflits.

La finalité du Brevet est de proposer des outils concrets et des pistes de réflexion qui répondent aux difficultés et aux besoins de terrain en cas de conflits entre ou avec des enfants et des jeunes.

Pour ce faire, les objectifs sont les suivants :

- Acquérir des techniques pour prévenir et gérer les conflits avec les enfants ou les jeunes.
- Expérimenter des activités reproductibles avec les jeunes permettant au groupe de se structurer dans une dynamique coopérative.
- Développer des attitudes éducatives favorisant la gestion positive des conflits.

POUR QUI ?

Toute personne ayant en charge un groupe de jeunes de 5 à 17 ans (enseignant.e.s, animateur.trices, éducateur.trices, assistant.e.s sociaux.ales, psychologues, infirmier.s.ères scolaires,...).

CONCRÈTEMENT

- 8 modules de formation en semaine. Un syllabus est remis lors de chaque session
- Groupe de 12 à 18 personnes maximum (L'Université de Paix se réserve le droit d'exclure un.e participant.e de la formation si celui.celle-ci constitue un frein aux apprentissages du groupe).
- Accompagnement individuel par un retour sur les travaux demandés
- Entretiens individuels à mi-parcours et en fin de Brevet

CONTENU

8 sessions - 16,5 journées de formation - 100 heures

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie se veut active et participative : activités ludiques, exercices et mises en situation; apports théoriques et confrontations d'expériences ; expérimentation des outils et activités dans un groupe de jeunes entre chaque module de formation.

L'implication de chacun.e dans le groupe permet un apprentissage supplémentaire par le partage des réflexions et des expériences durant les formations.

HORAIRE ET LIEU

L'ensemble des sessions se déroule les jeudis et vendredis de 9h30 à 16h30 à l'Université de Paix sauf le jeudi 15 octobre 2020 (de 9h30 à 21h30).

COORDINATION

La coordination du Brevet en gestion positive des conflits avec les jeunes (5 -17 ans) est assurée par Catherine Bruynbroeck. **La coordinatrice est présente à la totalité des sessions.**

CONTENU DÉTAILLÉ

Cette formation ouvre le droit au congé éducation payé.

1 > FAVORISER LA COHÉSION DANS UN GROUPE DE JEUNES

Ce premier module est l'occasion pour les participant.e.s, sur base du démarrage de la vie de leur propre groupe, d'en observer et d'en analyser les phénomènes et de se doter d'outils pour constituer un groupe de jeunes dans une dynamique coopérative.

Les participant.e.s auront également l'occasion de préciser l'objectif de leur démarche et de prendre connaissance du cadre (objectifs, critères d'évaluation et rôle de la coordination).

Objectifs :

- Découvrir et expérimenter les différentes étapes de la coopération.
- Comprendre les cycles de la vie d'un groupe.
- Ouvrir des pistes de réflexion et d'action pour une gestion positive de la dynamique de groupe.
- Détecter les jeux d'influence et les réseaux d'affinités qui peuvent figer un groupe (clans / coalitions).
- Découvrir et analyser la pyramide de prévention afin de structurer l'intervention auprès des jeunes.

Formateur : Frédéric Duponcheel

Dates : Jeudi 15 (de 9h30 à 21h30) & vendredi 16 octobre 2020 (de 9h30 à 16h30)

2 > ATTITUDES EN SITUATION CONFLICTUELLE

Ce module sera l'occasion d'élargir ses propres représentations du conflit, d'identifier les éléments-clés des situations conflictuelles, et de prendre conscience de ses attitudes habituelles en situation de conflit.

Objectifs :

- Définir le concept de conflit à partir des différentes représentations présentes dans le groupe.
- Identifier les différentes composantes du conflit.
- Inventorier les attitudes possibles en situation conflictuelle et en évaluer la pertinence en fonction du contexte.
- Expérimenter des outils concrets sur les attitudes en conflit afin de les transmettre aux jeunes.

Formatrice : Esther Alcalá Recuerda

Dates : Jeudi 12 & vendredi 13 novembre 2020

3 > FREINS ET LEVIERS À LA COMMUNICATION

Après une identification des principaux freins à la communication, l'attention sera portée sur la transformation des jugements en faits, base de la plupart des techniques de gestion de conflits.

Objectifs :

- Prendre conscience de l'influence des croyances sur la communication.
- Distinguer les faits des jugements et traduire les jugements en fait.
- S'exprimer en terme de faits.
- S'entraîner à l'écoute et à la reformulation.

Formatrice : Nathalie Defossé

Dates : Jeudi 3 & vendredi 4 décembre 2020

4 > GESTION DES ÉMOTIONS

Les participant.e.s comprendront la mécanique des émotions. Ils.elles découvriront quelques freins à l'expression des émotions par une approche des blocages les plus fréquents. Les participant.e.s pratiqueront l'écoute active comme outil pour accueillir les émotions et expérimenteront plusieurs activités pour les gérer de façon non violente.

Objectifs :

- Reconnaître et identifier les quatre émotions de base et leurs fonctions vitales.
- S'approprier des moyens concrets d'écoute des émotions.
- Intégrer des techniques de gestion corporelle des émotions.
- Pratiquer l'écoute active.

Formatrice : Guénaëlle Culot

Dates : Jeudi 14 & vendredi 15 janvier 2021

5 > RÈGLES ET SANCTIONS

Les participant.e.s envisageront des pistes de prévention et de gestion des comportements « difficiles », notamment via l'établissement de règles efficaces et de sanctions éducatives.

Objectifs :

- Comprendre le mécanisme des croyances sur nos attitudes éducatives et s'interroger sur son propre rapport à la règle, mon rapport à la loi.
- Poser des limites adaptées et envisager comment faire assumer aux jeunes les conséquences de leurs actes.
- Prévenir les comportements inadéquats des jeunes grâce au lien.
- Accueillir le jeune dans sa propre difficulté à ne pouvoir faire autrement et décoder le message envoyé derrière son comportement.

Formatrice : Julie Duelz

Dates : Jeudi 11 & vendredi 12 février 2021

6 > NÉGOCIATION ET MÉDIATION

Ce module utilise les acquis des sessions précédentes, ainsi que la recherche créative de solutions, pour les intégrer dans des méthodes de résolution de conflits et de régulation de groupe.

Objectifs :

- Inventorier les attitudes possibles en tant que tiers dans un conflit entre jeunes, et en évaluer la pertinence en fonction du contexte.
- Élargir le champ des solutions face au conflit.
- Expérimenter une technique de négociation : le S.I.R.E.P.
- Pratiquer la médiation de conflit entre enfants : l'A.S.I.R.E.P.
- S'approprier une technique de régulation de groupe : le tapis rouge.

Formatrice : Almudena Vaquerizo Gilsanz

Dates : Jeudi 18 & vendredi 19 mars 2021

7 > PRÉVENTION ET GESTION DU HARCÈLEMENT

Les participant.e.s auront l'occasion d'aborder le phénomène de harcèlement entre jeunes sous deux angles, celui de la prévention et celui de l'intervention.

Objectifs :

- Se construire une représentation du phénomène de harcèlement en le distinguant des autres formes de violence.
- Expérimenter des outils de prévention du harcèlement autour de 3 axes :
 - Développer l'empathie
 - Comprendre le phénomène d'étiquetage
 - Préparer les jeunes à agir en cas de harcèlement
- Identifier et expérimenter des actions pour intervenir dans des situations de harcèlement.

Formatrice : Solenne Thiry

Dates : Jeudi 22 & vendredi 23 avril 2021

8 > TRAINING

En guise de synthèse, les participant.e.s auront l'occasion de mettre en pratique les outils travaillés durant le Brevet dans des situations conflictuelles vécues ou observées sur le terrain :

- En analysant des situations problématiques vécues sur le terrain.
- En explorant des pistes d'intervention liées à ces situations problématiques.
- Par des mises en situation et des jeux de rôle.

Un temps sera également aménagé pour évaluer le parcours de formation.

Formatrice : Nathalie Ballade

Dates : Jeudi 27 & vendredi 28 mai 2021

LA BOUTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PAIX

Un large choix de ressources pédagogiques :

Livres, marionnettes, guides,... pour prévenir et gérer positivement les conflits.



Découvrez toute notre sélection d'outils pédagogiques sur www.universitedepaix.be

Le Brevet d'animateur en gestion de conflits (dans des groupes d'enfants et de jeunes 5-17 ans) est proposé tous les 2 ans, prochain cycle 2021-2022.

CONDITIONS D'OBTENTION DU BREVET

4 COMPÉTENCES À ATTEINDRE

- S'approprier les outils de gestion de conflits (développés par l'Université de Paix).
- Être cohérent.e entre ses attitudes éducatives et les valeurs et outils proposés.
- Poser un regard critique sur l'adéquation des outils, la dynamique du groupe et son fonctionnement personnel.
- Évaluer ses propres compétences en prévention et gestion de conflits (auto-évaluation des acquis et auto-critique).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque participant.e s'engage à :

- Participer à toutes les sessions.
- Expérimenter les outils sur le terrain avec un groupe d'enfants ou de jeunes.
- Réaliser les travaux demandés entre chaque session.
- Se présenter aux deux entretiens prévus dans le parcours.
- Remettre un travail écrit en fin de Brevet.

CONDITIONS D'OBTENTION DU BREVET :

- Obtenir au moins 60% à l'évaluation de l'acquisition des 4 compétences ci-dessus.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La sélection des candidats se fera sur base d'un CV et d'une lettre de motivation.

À envoyer à : Université de Paix - Catherine Bruynbroeck

✉ 4, Bd du Nord - 5000 Namur (Belgique)

@ c.bruynbroeck@universitedepaix.be pour le mardi 15 septembre 2020 au plus tard

🖨️ **via un formulaire en ligne :** www.universitedepaix.be

Vous recevrez une réponse à votre demande pour le lundi 21 septembre 2020.

Critères de sélection prioritaires :

- L'accompagnement d'un ou des groupes de jeunes durant le Brevet.
- Le réinvestissement des outils dans votre travail.
- L'hétérogénéité du groupe (âge, profession, secteur d'activité, projets,...).

FRAIS DE PARTICIPATION

Montant :

- Le coût est de 1100 euros, remise déduite
Le paiement s'effectue en deux fois :
1^{er} versement : 600 euros pour le vendredi 25 septembre 2020
2^e versement : 500 euros pour le vendredi 15 janvier 2021
L'inscription sera définitive après réception du 1^{er} paiement.
- Si votre participation est prise en charge par une organisation : 1440 euros, remise déduite
Le paiement s'effectue en deux fois :
1^{er} versement : 800 euros pour le vendredi 25 septembre 2020
2^e versement : 640 euros pour le le vendredi 15 janvier 2021
L'inscription sera définitive après réception du 1^{er} paiement.

Ce montant couvre :

- le coût des 8 sessions
- l'accompagnement individuel
- les syllabi

Les institutions relevant des CP 329.02 et 329.03 peuvent demander au « Fonds social socioculturel et sportif » un subside dans le cadre de « Formations clé sur porte » (www.fonds-4s.org).